

## Daniel Vaillant (PS) suggère de "tenter" la vente réglementée du cannabis

AFP 09.10.09 | 10h09

Daniel Vaillant, élu PS à Paris et ancien ministre de l'Intérieur, suggère de "tenter le pari de la réglementation" du cannabis pour faire baisser sa consommation, aujourd'hui en pleine "explosion", dans un entretien vendredi au quotidien Le Parisien. Selon lui, "un jeune sur deux a déjà fumé du cannabis", produit interdit, et la croissance de la consommation "s'accompagne d'une aggravation des trafics et de la criminalité".

Aujourd'hui, ajoute le député-maire du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, un quartier touché par le trafic de drogues, "ne faudrait-il pas prendre le pari de légaliser la consommation personnelle de cannabis à travers un contrôle de la production et de l'importation, comme c'est le cas avec l'alcool?" "Comment faire reculer le cannabis ? (...)

L'interdiction ne règle pas le problème aujourd'hui, c'est un fait. Tentons le pari de la réglementation", insiste-t-il. "On peut imaginer un contrôle des approvisionnements extérieurs et une production en France. Tout se ferait dans la transparence, dans la règle comme pour le tabac et l'alcool. Pas de produits frelatés, pas d'économies souterraines et une vente à des endroits précis et contrôlés, interdite aux mineurs de 16 ans", poursuit ce proche de Bertrand Delanoë, qui se défend d'être "laxiste" et admet que le cannabis est dangereux pour la santé. Mais "je suis pratique", dit-il. "Depuis que je suis maire du XVIII<sup>e</sup>, aucun habitant n'est venu se plaindre des consommateurs de cannabis.

Mais du crack oui". Le ministère de la Santé et la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Milet) ont lancé lundi une campagne ante-drogues articulée notamment autour de spots télé et radio sur le risque de banalisation et les dangers sanitaires liés à la prise de cannabis, cocaïne ou ecstasy. Le gouvernement estime qu'il y a en France "quatre millions de consommateurs réguliers de drogues".

**Daniel Vaillant : «La consommation de cannabis peut être légalisée»**

**DANIEL VAILLANT, député-maire PS du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, ancien ministre de l'Intérieur**

---

Propos recueillis par Benoît Hasse et Sébastien Ramnoux | 09.10.2009, 07h00

---

Ancien ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, député-maire PS du XVIII<sup>e</sup>, prend aujourd'hui la parole. Alors que le gouvernement lance une campagne de sensibilisation sur les dangers de la drogue, lui propose la légalisation de la

consommation du cannabis.

### **Que pensez-vous de la campagne de sensibilisation aux dangers de la drogue lancée par le gouvernement ?**

**Daniel Vaillant.** Elle a le mérite d'exister. C'est bien que la ministre de la Santé Roselyne Bachelots'y intéresse. Mais c'est un peu faible ; en gros, elle dit : « Ne détournons pas les yeux. » OK, mais il faut être plus agressif, attaquer cette question de la toxicomanie, sa massification et sa banalisation.

### **Que préconisez-vous ?**

Dans le vaste problème que pose la drogue, il y a la question du cannabis. Ce produit est interdit, et pourtant sa consommation explose ; aujourd'hui, un jeune sur deux a déjà fumé du cannabis. Cette croissance s'accompagne d'une aggravation des trafics et de la criminalité. Aujourd'hui, je dis : « Ne faudrait-il pas prendre le pari de légaliser la consommation personnelle de cannabis à travers un contrôle de la production et de l'importation, comme c'est le cas avec l'alcool ? »

### **Le cannabis n'est pas une drogue ?**

Si bien sûr, mais ce n'est pas comparable à d'autres drogues dures, comme le crack. Depuis que je suis maire du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, aucun habitant n'est venu se plaindre des consommateurs de cannabis. Mais du crack, oui. Est-ce que le cannabis est dangereux ? Oui. Est-ce ça touche la santé ? Bien sûr. Le sommeil, les réflexes en prennent un coup, la capacité à travailler, être éveillé, suivre des études, sûrement. Je ne joue pas l'ignorant, mais est-ce bien différent de l'alcool ?

### **Concrètement, comment cette nouvelle réglementation pourrait fonctionner ?**

Je n'ai pas élaboré un projet de loi avec tous les détails. On peut imaginer un contrôle des approvisionnements extérieurs et une production en France. Tout se ferait dans la transparence, dans la règle comme pour le tabac et l'alcool. Pas de produits frelatés, pas d'économies souterraines et une vente à des endroits précis et contrôlés, interdite aux mineurs de moins de 16 ans. Autoriser la consommation donc, mais pénaliser la conduite à risque comme pour l'alcool. Et durcir la pénalisation pour les trafiquants.

### **Vous risquez d'être accusé de laxisme ?**

Je ne suis pas laxiste, je suis pratique. Mais on est dans une hypocrisie générale. Il y a de plus en plus de deal et de vente, de consommation, et pourtant c'est interdit ! Moi, je voudrais que les jeunes boivent moins, fument moins, prennent moins de cannabis et évidemment ne touchent jamais à la drogue dure. Je reste d'abord un père de famille et un citoyen libre. Comment faire reculer le cannabis ? C'est ça la question. Or l'interdiction ne règle pas le problème aujourd'hui, c'est un fait. Tentons le pari de la réglementation pour faire baisser la consommation.

<http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75018/daniel-vaillant-la-consommation-de-cannabis-peut-etre-legalisee-09-10-2009-667885.php>